

Conditions de la Gazette :
L'ARRIVÉE paraît les Mardis, Jedis, et Samedis. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner pour un mois ou plus. Ceux qui désirent cesser de recevoir la feuille, doivent en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de \$40 à \$80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St.-Jean-Baptiste, chez le juge Thérèse Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bryant.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire LAVINIA, capt. G. Fowler,

Le navire ILLINOIS, capt. Waterman,

Le navire LOUISIANA, capt. Pais.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le public peut compter sur l'exactitude dans l'émission des navires.

L'époque de leur départ de New-York, est dix ans 1er. et 14 de chaque mois.

1 sept **Foster & Huston.**

POUR ST. YAGO DE CUBE,

Le bateau à vapeur, JULIETTE, est disposé à recevoir du fret maintenant ; il est à l'attente de son chargement engagé, sans expédition sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

F. Daubert,

1 sept rue Toulouse No. 17

POUR PHILADELPHIE,

Le brick à vapeur, FOREGON, capt. D. Brown, est attendu à chaque instant, et comme il a une partie de son chargement engagé, il sera promptement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à

Whitall, Jaudon & Co.

1 sept rue des Magasins, No. 23

POUR PHILADELPHIE,

Le navire paquebot OHIO, capt. Charles, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à

Ths. Tddy.

POUR NEW-YORK,

Le bon brick MARIET, capitaine Charles, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

John Clark,

1 sept 33, Nouvelle-Orléans

POUR LE BAYOU SARAH,

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires. Le bateau à vapeur, financier COLLEGE, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH,

Fausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemine, et les autres débarquements. Le bateau à vapeur, à simple pression, FLORENCE, capt. C. Laurent, part d'ici tous les jours, à six heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

Joseph T. Bouduc.

A LOUER.

TROIS Maisons à étages, situées vis-à-vis la halle aux viandes, à l'encolure de la rue Madison, et de bons magasins avec entrées, deux cuisines à gaz, les deux autres maisons à étages, situées sur la rue Madison, joignant les précédentes. On peut en prendre possession immédiatement. Pour les conditions s'adresser au sousigné, à la Branche Banquet des États-Unis

1er sept **F. N. HUGON.**

SUCRE du pays, en boucanda, de bonne qualité, à vendre par

J. MAGER.

BLANCS pour bureaux des Juges associés de la Cour de Cité, à vendre à l'imprimerie de l'Abécille.

LETTRES de change sur Boston, à vendre par

J. A. MEXE.



Notes des ventes publiques

Qui se feront aujourd'hui et demain, AUJOURD'HUI :

Par T. Mossy, un assortiment de marchandises sèches et comestibles.

Par G. W. Boyd & Co. cotonnades, toile à draps, mouchoirs madras et toile noire, bas et demi-bas, chapeaux, linges faits : à midi, rum, sucre, café, betterave, café, vanille, thé, théobombine, saucisses, etc.

Par le Sheriff, à une heure, à la Bouche, un lot de terre coin Commune et Église, faubourg Ste. Marie, de 20 pds sur 183.

A Pottan de J. Le Carpentier, un assortiment général de marchandises et comestibles.

PAR F. DUTIELLET.

PAR ordre de l'honorable Térance Leblanc, juge de la paroisse St.-Jean-Baptiste, le 13 de Septembre, comme suit, j'exposerai en vente à la Bourse de Hewlett, à midi, un Terrain situé au faubourg Lacourse, dans l'Éclair 52, No. 12, ayant 60 pieds de face à la rue Edouard et 150 de profondeur, mesure d'arpenteur. Ledit terrain sera vendu avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et provient de la succession de feu Étienne Villard, négre libre. Conditions, payables en Mars 1828, l'acquéreur donnera un billet endossé à extinction et à domicile en ville. 1er sept

PAR DUCAYET & DOMINGON.

PAR ordre du syndic de la faillite de L. & M. Commagère, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, le 25 de Septembre, à midi, la propriété suivante, savoir : un Lot de Terre mesurant deux acres de face sur quarante de profondeur, situé dans la Paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve, à environ deux milles de la ville de la Nouvelle-Orléans ; borné d'un côté par l'habitation d'Amos Fancher Jr. et de l'autre par celle de N. B. Le Breton et C. Derbigny. Conditions : — \$1100 payables en tout Mars 1828, le surplus à un, deux et trois ans, en billets endossés portant hypothèque. 1er sept

MARCHANDISES—En débarquement du navire Tennessee, de New-York, et à vendre par les sousignés, 35 ballots de Marchandises, 4 caisses d'œufs imprimés, 2 ditto mouchoirs de soie, 3 ditto mouchoirs bandana, de coton, 2 ditto articles bleus, 3 ballots de pombes, couleurs assorties, 1 ditto couverts à la rose, 1 ditto flanelle rouge, 6 ditto ombreux. Ces marchandises, avec ce qu'ils ont précédemment, forment un assortiment complet, qu'ils offrent à des prix raisonnables. **Soler, Goodman & Co.** No. 40 rue de Chartres 1er sept

Confitures de la Havane.

Le sousigné vient de recevoir du brick Golden Grove, un assortiment complet de Confitures, proprement arrangées dans des boîtes de 6 et 12 perces, parmi lesquelles il y en a de citrons, gingibres, ananas, fraises, oranges et goyaves. Il vend aussi de jus de citrons, pas berrils, gelées et bouteilles. **Wm. Smith,** rue Bienville, 43 1er sept

Animaux Epaves.

Il a été conduit par épaves, le 20 août, un mulet blanc, appartenant à l'épave gauche, un cheval gris, appartenant à l'épave gauche, P. I. une épave droite. Une vache brune, appartenant à l'épave gauche, trouvée sur la cote gauche de la rive, et une vache espagnole. Un cheval isabelle gris, les deux pieds de derrière blancs, appartenant à l'épave gauche M, et sur la rive, de l'autre côté, d'une vache ressemblant à un A. Un poulain gris, le front de ses yeux. Si l'un ou l'autre de ces animaux n'est pas réclamé, ils seront vendus à l'encan à l'heure après midi. Paroisse Jefferson, 21 août 1827. **Guy Duplantier,** syndic 1er sept

A VENDRE par les sousignés, les marchandises suivantes reçues de Liverpool et Glasgow, dans leur magasin rue Toulouse No. 23, Etouffes imprimées, Shawis de 8-6, bordures riches, Mouchoirs Pulicat, do. Madras Guingham rayé, Bandanas 4-4, à la mode, Merveilles à mouchoirs, Cravattes, Nankin 5-4, Velours, Madagolama, Demi-bas pour hommes, Cotonnade imitation de Homespun, Drap superfin, Fil à coudre. **DE PLUS :** 171 paniers fayence, 40 paniers bouteilles anglaises et françaises, Chaudrons à sucre, devants de fournaux 11 sept **Gordon, Forrestal & Co.**



WHBATON & JOHNSON, viennent de recevoir de New-York, par le Navire Tennessee,

60 caisses de Chapeaux, Bottes et Souliers, parmi lesquels il s'en trouve de propres pour la saison ; le tout à un prix raisonnable, pour du comptant ou de bons billets. 1er sept

Nouvel assortiment de Chapeaux. Reçu par le navire Tennessee et à vendre au magasin du sousigné, un assortiment de Chapeaux fins et communs, en gros et en détail, provenant des premières fabriques de New-York. 1er sept **T. B. KEELER,** rue du Canal



J. B. FAUCHET, sellier et carrossier, a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son atelier rue St.-Charles, entre Toulouse et St. Louis, où il exécute tous espèces d'ouvrages concernant sa profession, avec promptitude, et à des prix modérés. 1er. septembre

DEUBLONS—60 Deublon Colombiens, à vendre par 1er sept **T. Tddy.**

Demande d'un Apprenti.

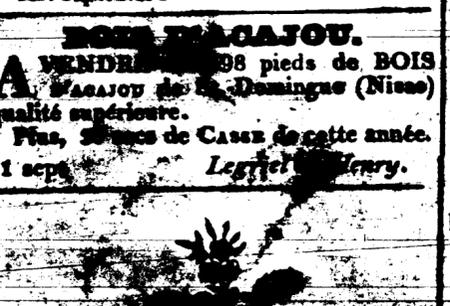
On a besoin à cette imprimerie d'un jeune homme d'environ 16 ans, très-actif et intelligent, parlant l'Anglais et le Français, pour lui apprendre l'art d'imprimer. Il recevra des gratifications raisonnables. 15 sept

Lettres sur le Mexique,

ou **Guide du Voyageur,** CONTENANT des détails sur les mœurs, les usages, le gouvernement des Mexicains ; des observations sur l'état actuel de la civilisation, de l'industrie tant commerciale qu'agricole, et sur l'exploitation et le régime des mines : — Par un Citoyen de la Nouvelle-Orléans, qui a parcouru le Mexique en 1826 et 1827. Cet ouvrage se distribue par livraisons, en un pamphlet de 16 pages, qu'on pourra ensuite faire relier en un ou deux volumes. Chaque pamphlet contiendra une ou deux lettres ; il en sera imprimé un tous les quinze jours, et vendu au prix de 2 escalins. On pourra s'en procurer aux librairies de Mrs. B. Levy, A. L. Boisjars, et C. Jourdan & Co. ; à la pharmacie de Mr. Blanchet, et à l'imprimerie de cette feuille. A Donaldson, chez F. Boze. 1er. septembre

BOIS MAGAJOU.

A VENDRE 98 pieds de BOIS MAGAJOU de St. Domingue (Nisse) qualité supérieure. Plus, 30 sacs de CACAO de cette année. 1 sept **Leglet Henry.**



Le sousigné étant ici l'agent de Mr. Wm. H. Prince, de New-York, informe les personnes qui désirent faire venir des arbres fruitiers, des semences et plantes d'agrément, ou des fleurs qu'on lui remettra leurs ordres écrits, et se chargera de les leur exécuter avec promptitude et beaucoup de soin dans le choix. **DESMARE,** No. St.-Philippe No. 178, ou à la Banque de la Louisiane. N. B. Il ne reçoit que des ordres de Mr. Prince, quelques-uns seulement, qui s'adressent avec plaisir aux amateurs. 1er sept

A VENDRE, en débarquement de la galiote A. Mélanie, capitaine Masal, 4 ballots de soie, 3 boucanda crème de tartre, 3 de vert. 1 sept **H. Perret & Charbonnet.**

POUR 100 mille Pds, à vendre par **A. BLOTAT,** rue Toulouse No. 180 1er sept

A VENDRE, 3 ballots de rouge, qualité supérieure, 9 caisses bas de coton pour femmes : à vendre par **Curell, Lussac & Klabow.**

LOTERIE De l'Eglise Catholique de L'ETAT DE LA LOUISIANE. 2d. CLASSE. Autorisée par l'Etat de la Louisiane. Au profit de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

Devant être tirée en Novembre. **PROSPECTUS.**

1 Lot de ..	\$10,000 est.	\$10,000
1 Lot de	8,000 est.	8,000
1 Lot de	6,000 est.	6,000
1 Lot de	5,000 est.	5,000
1 Lot de	4,000 est.	4,000
6 Lots de	1,000 est.	6,000
12 Lots de	500 est.	6,000
156 Lots de	100 est.	15,600
780 Lots de	10 est.	7,800
7800 Lots de	6 est.	46,800

8,760 Lots { \$4,360 billets } 131,800
15,600 Blancs { à 6 piastres }

23,360 billets à \$6, Dans cette loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 936 avec deux, et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restants, au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros, depuis 1 jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 2me. et 3me. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000. Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2	\$8000
2, 1 et 3	6600
2, 3 et 1	6000
3, 1 et 2	5000
3, 2 et 1	4000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, et les trois suivants—2, 3, et 4, dans quelq'ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 1000

Tous les autres billets au nombre de 12 ayant trois des numéros sortis, dans quelq'ordre que ce soit, aura droit à 500

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 100

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis auront droit chacun à 10

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 6

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent. **J. F. RIBETTY,** Commissaire.

L. POTTIER, Administrateur Ayant fiscal caution. Tous les ordres devront être franc de port et seront exécutés avec promptitude s'adressant à **J. G. VANDYKE—Agent,** 1 sept No. 106, rue de Chartres.

MARCHE DE DUFILHO JR.

En débarquement du navire Olive, venant de Marseille, et à vendre par le sousigné, 3 caisses marmelade verte, 2 do. de marmelade rouge, 2 do. de marmelade de réglisse, 4 do. de sucre d'orange, triple, 2 do. de sucre double, 1 do. gomme arabique blanche, 3 ballots de do. de gomme, 2 do. de do. de terre, une balle de soie, 1 do. de soie de gommure, une do. de soie de soie, une do. gomme, un berril orseille, 3 caisses contenant divers amonces, 6 ballots de soie, une caisse de marmelade d'Alap, une do. de classe de turquie, etc. **DUFILHO JR.** 1er sept rue de Chartres, No. 148

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu sieur Jean Sauciers, sont priées de vouloir bien solder leurs comptes dans la quinzaine, entre les mains du sousigné, qui est le tuteur testamentaire, demeurant au No. 116, Rue de Chartres, à l'effet d'éviter toutes poursuites en justice, et toutes les personnes auxquelles la succession de feu sieur Sauciers doit, sont priées de vouloir bien se présenter au sousigné, pour leur permettre de leur payer, et de leur donner un reçu en conséquence. **J. POTTIER.**